ment qu'on transportât la dépouille de la cathédrale havanaise dans cette France pour laquelle il combattit.

L'histoire du Canada français est mal connue. C'est cependant un chapitre de notre histoire nationale, et l'un des mieux remplis d'héroïsme. La conquête de l'Amérique du Nord, des bouches du Saint-Laurent aux bouches du Mississipi, suscita mille glorieuses randonnées qui nous eussent assuré un empire solide, si la monarchie française ne s'était point laissé retenir sur les champs de bataille d'Europe et n'avait point renoncé, d'elle-même, à l'Amérique. M. Eugène Guénin, dans ses deux volumes sur la *Nouvelle France* (parus chez Prudhomme, le successeur d'A. Fourneau), a suivi les étapes gigantesques de nos conquérants, de la mer d'Hudson à celle du Mexique. Demandons-lui ce que fut et ce que fit Pierre Le Moyne d'Iberville.

Un matin de l'an 1641, un petit hôtelier de Dieppe, sur la paroisse de Saint-Jacques, éprouva une assez grande surprise : son fils Charles, qui courait sur ses quinze ans, lui annonçait son départ pour le Canada. Un bourgeois d'alors n'avait nul besoin des leçons de nos modernes professeurs d'énergie, pour donner à son fils, à l'ouïe d'une pareille nouvelle, sa bénédiction et la clef du monde. Charles Le Moyne, à Québec, s'engagea au service des missionnaires. Avec eux, il vécut chez les Hurons, pendant quatre ans. Après quoi, il embrassa une profession peu courue : interprète d'iroquois. Entre temps, il faisait le coup de feu contre les sauvages voisins de la jeune colonie, et leur en imposait si bien par sa bravoure, qu'un jour, surpris par eux, il fut, tandis que ses compagnons passaient un vilain quart d'heure, acclamé, proclamé protecteur des Iroquois auprès du gouverneur du Canada. C'était un beau titre pour un Normand.

Normand, Charles Le Moyne se maria avec une Normande, Catherine Thierry, qui s'en était venue de Saint-Denis-le-Petit, dans le diocèse de Rouen. Ils ne craignirent pas d'avoir treize enfants, pas un de plus. Dans le nombre, neuf fils qui tous surent se battre. Citons, parmi les petits-fils de l'hôtelier de Dieppe, Sainte-Hélène, blessé mortellement au siège de Québec ; de Châteauguay, tué à la prise du fort Bourbon ; de Bienville, tombé, la poitrine trouée d'un coup de feu, à l'assaut d'un campement sauvage. Mais ce fut d'Iberville qui illustra le mieux cette vaillante maison.

Dès qu'on eut appris à Québec, en 1686, que les Anglais avaient paru sur les rives désolées de la baie d'Hudson, le gouverneur, M. de Denouville, envoya pour les chasser une armée de... 90 hommes. La famille Le Moyne était représentée dans l'expédition par trois fils : Sainte-Hélène, d'Iberville et Maricourt ; le premier avait vingt-sept ans, le second vingt-cinq et le troisième vingt-trois. Le premier fort anglais était bâti sur une hauteur, flanqué de quatre bastions, armé de 12 canons ; au centre de la place, un réduit était défendu par quatre autres canons. D'Iberville, le premier, s'élance dans le réduit, le fusil d'une main, l'épée de l'autre ; mais à peine est-il entré que, sous l'effort des assiégés, la porte se referme. D'Iberville est seul, dans l'obscurité, au milieu des ennemis ; sur eux il lâche son coup de feu, puis se jette l'épée au poing, se bat comme un diable, et donne le temps à ses camarades d'enfoncer la porte. Un navire anglais est mouillé dans la baie. D'Iberville s'embarque dans un canot d'écorce, avec neuf Français ; il s'accroche au flanc du navire, saute sur le pont, tue le matelot de quart d'un coup d'épée, et les dix hommes s'emparent du navire. « Sainte-Hélène et d'Iberville, écrivait le père Silvy, se sont merveilleusement signalés, et les sauvages, qui ont vu ce qu'on a fait en si peu de temps, en sont si frappés d'étonnement qu'ils ne cesseront jamais d'en parler partout où ils se trouveront. »

Dix années durant, d'Iberville, commissionné par le roi, interdit aux Anglais tout établissement dans la baie d'Hudson. En 1696, il s'occupe de Terre-Neuve ; il se rendait dans la grande île, lorsque, le 14 juillet, il rencontre trois vaisseaux anglais ; le Jean-Bart canadien fond sur eux, s'attaque au *Newport*, éteint le feu de ses vingt-quatre pièces d'artillerie, brise ses mâts, s'en empare, tandis que les deux autres vaisseaux fuient dans la brume et disparaissent. On débarque à Terre-Neuve. Les Français occupaient la baie de Plaisance, sur la côte sud ; les Anglais avaient établi leurs postes sur la côte est et y avaient bâti la ville de Saint-Jean. Après une marche de neuf jours, à travers des bois épais, sur un sol détrempé où, à chaque pas, il faut briser la glace, d'Iberville arrive devant Saint-Jean, aperçoit un corps anglais, le charge avec une telle furie qu'assaillants et assiégés entrent en même temps dans la place. Montés sur leurs raquettes, les Canadiens, deux mois durant, parcourent la grande île, enlevant les points fortifiés, s'emparant de tous les établissements britanniques. Comme la baie d'Hudson, Terre-Neuve était à nous. Mais cette campagne devait s'achever par un des plus beaux exploits dont s'honore la marine française. Le 4 septembre 1697, d'Iberville, revenu dans la baie d'Hudson, tombe au milieu de trois navires anglais, armés de 56, 36 et 32 canons ; sa frégate, le *Pélican*, n'est forte que de 50 canons. Par une habile manœuvre, il s'assure l'avantage du vent, arrive sur le *Hampshire* et le coule, après un combat d'artillerie de trois heures ; puis se jette sur le *Hudson-Bay*, l'aborde, le prend. Le *Dessing*, le troisième vaisseau anglais, s'enfuit.

La paix fut signée à Ryswick. D'Iberville, qui avait suivi les explorations de Cavelier de La Salle, et appris sa fin tragique, proposa au ministre de la marine de reprendre le projet de la découverte par mer des bouches du Mississipi, et de construire dans cette région un fort qui en assurerait la possession à la France. Il écrivait ces paroles vraiment prophétiques :

Si la France ne se saisit pas de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle qu'a l'Angleterre dans la partie de l'Est, depuis l'Acadie jusqu'à la Caroline, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que, dans moins de cent années, elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique du Nord et en chasser les autres nations.

D'Iberville partit de Rochefort le 17 octobre 1698. Le 27 janvier suivant, il était en vue des côtes de la Floride. Afin d'éviter la mésaventure survenue à Cavelier de La Salle passant au large des bouches du Mississipi sans les apercevoir, d'Iberville fit armer deux barques longues, et s'y embarqua, avec son frère Bienville, cinquante hommes et des vivres pour 20 jours. Au milieu des alluvions qui masquent l'entrée des passes et que recouvrent tour à tour les vagues salées et les flots d'eau douce, ce fut par hasard que le hardi navigateur, fuyant devant le gros temps du large, découvrit le fleuve obstinément cherché. « Enfin, le 2e de mars, écrit-il, la nuit venant et le mauvais temps continuant à ne pouvoir résister sans aller à la côte la nuit ou périr à la mer, je suis arrivé sur les roches pour faire côte de jour, afin de pouvoir sauver mes gens et mes chaloupes. En approchant de ces roches pour me mettre à l'abri, je me suis aperçu qu'il y avait une rivière. J'ai passé entre deux de ces roches à douze pieds d'eau, la mer fort grosse, et en approchant j'ai trouvé de l'eau douce avec un fort grand courant. Ces roches sont de bois pétrifié avec de la vase et devenues noires, qui résistent à la mer ». Les vivres diminuant, on retrancha le pain, pour la remonte du nouveau fleuve français. Les explorateurs n'étaient pas au bout de leurs peines.

Jamais mes gens ni moi n'avions été si fatigués de notre vie ! s'écrie d'Iberville, qui ajoute : Voilà un bon métier pour tempérer les feux de la jeunesse ! Nous ne laissons pas de chanter et rire pour faire voir à notre guide que la fatigue ne nous fait pas de peine.

Dans la baie de Biloxi, entre le Mississipi et la rivière Mobile, d'Iberville construisit un fort et y laissa une garnison de 70 hommes. La colonisation de la Louisiane était commencée.

En 1706, nommé chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau, il armait une escadre à la Martinique et enlevait aux Anglais l'île de Nièves. Il se préparait à réaliser le rêve de toute sa vie en allant attaquer Boston et New-York, lorsque, le 9 juillet, il succombait, à la Havane, à un accès de fièvre jaune. Il était juste de rappeler, au moment où l'on célèbre le centenaire de la perte de la Louisiane, le souvenir de l'homme qui donna à la France ce pays.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 4 janvier. — Une zone de basse pression persiste sur l'ouest de l'Europe : un minimum passe ce matin au sud de l'Irlande (Valentia, 740 mm.). Le baromètre est également bas sur la Méditerranée, tandis qu'il reste supérieur à 770 mm. en Russie. Des mauvais temps du sud sévissent ce matin sur les côtes de la Bretagne.

Le vent est modéré sur la Manche, faible du nord-ouest en Provence.

Des pluies sont tombées sur le sud-ouest de l'Europe ; en France, on a recueilli 20 mm. d'eau à Brest, 5 à Nantes, 3 à Bordeaux, 1 à Paris.

La température a baissé sur les Iles-Britanniques ; elle était, ce matin, de —14° à Haparanda, —8° à Berne, +3° à Paris, +14° à Alger.

On notait : —3° au puy de Dôme, —8° au mont Ventoux, —13° au pic du Midi.

En France, des ondées sont probables, avec temps doux.

A Paris, température moyenne, 3°5, a été supérieure de 1°5 à la normale.

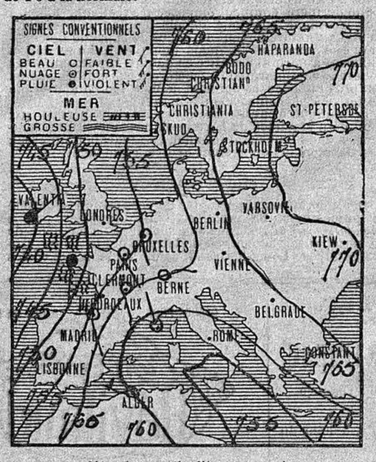

Situation particulière aux ports

Manche : mer houleuse à la Hague ; peu agitée ailleurs.

Bretagne, Océan : mer très grosse à Chassiron, Ouessant ; très houleuse à Saint-Mathieu, Ernstemo ; houleuse à Biarritz.

Méditerranée : mer peu agitée.

Paris. — Observatoire municipal

SITUATION DANS LA RÉGION PARISIENNE

Lundi, 4 janvier 1904, midi. — Le ciel, nuageux pendant la journée d'hier, s'est couvert vers 6 heures du soir, et il est tombé, de 7 h. 30 à 11 h. 30, une petite pluie intermittente qui n'a fourni dans la région que des hauteurs d'eau inférieures à 2 m/m.

Les vents sont faibles du sud et la température, qui continue à monter, se rapproche de la normale.

Les minima, généralement compris entre 2 et 3° au-dessus de zéro, ont été de 1°9 à Ville-Evrard, 2°2 à la tour Saint-Jacques, 2°5 à Montsouris, 2°7 au Parc-Saint-Maur, 2°8 à Joinville, 3° à Achères.

(Diagramme des observations relevées à la Tour St-Jacques)

Le pointillé noir est celui du baromètre. Le pointillé blanc donne les degrés du thermomètre.

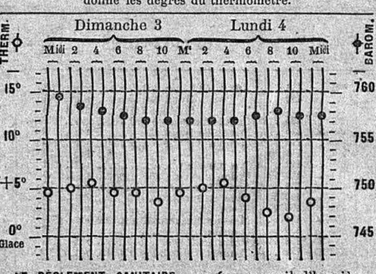

LE RÈGLEMENT SANITAIRE. — Le conseil d'hygiène, réuni sous la présidence du préfet de la Seine, a commencé dans sa dernière séance l'examen du projet de règlement sanitaire dont l'application est ordonnée par la loi de 1902 sur la protection de la santé publique.

On se souvient qu'en exécution de cette loi le préfet de la Seine et le préfet de police avaient élaboré, chacun dans la limite de ses attributions, des projets de règlement sanitaire. Le Conseil municipal, dont l'avis est nécessaire, fondit ces règlements en un seul, que présenta M. Navarre, rapporteur. Des modifications de détail furent apportées aux propositions des préfets, et on vota l'un après l'autre tous les articles du règlement. Mais lorsqu'il s'agit de voter l'ensemble, les conseillers, qu'effrayaient la rigueur de certaines dispositions, repoussèrent le tout.

Chacun des préfets reprit alors son projet. Et ce sont les documents primitifs, améliorés dans le sens qu'avait indiqué le Conseil municipal, qu'on soumet aujourd'hui au conseil d'hygiène.

Celui-ci, dans une première séance, a adopté une vingtaine d'articles, visant notamment la propreté de la voie publique. Il continuera son examen les 8 et 15 janvier. Ce n'est que lorsque ce travail sera terminé que des arrêtés préfectoraux ordonneront l'application des nouveaux règlements.

LES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE. — M. André Bertin, propriétaire, vient d'être nommé lieutenant de louveterie pour les arrondissements de Versailles et de Pontoise.

Est-ce à dire qu'il y a encore des loups dans les bois avoisinant ces deux villes ?

— Nullement, nous a-t-on répondu au ministère de l'agriculture. Il est vrai que primitivement le lieutenant de louveterie avait pour mission de détruire les loups dans les forêts dont il avait la garde, garde distincte de celle qu'exercent les inspecteurs et agents forestiers. Mais aujourd'hui que les loups ont à peu près disparu en France, surtout autour de Paris, le lieutenant de louveterie s'engage à abattre un certain nombre d'animaux nuisibles, moyennant quoi l'Etat lui reconnaît le droit de chasser le sanglier dans les forêts domaniales. Ce privilège est le seul avantage de la charge, absolument gratuite, que lui confie l'Etat.

Le lieutenant de louveterie doit entretenir un équipage de chasse composé d'un piqueur, de deux valets de limiers, d'un valet de chiens, de quatre limiers et de dix chiens courants.

Il a droit de porter l'uniforme suivant : habit bleu droit à la française, à collet et parements de velours pareil, galonné sur le devant et au collet de galons d'or et d'argent mêlangés ; boutons d'or à tête de loup ; veste et culotte en chamois ; chapeau retapé à la française avec ganse or et argent ; couteau de chasse en argent avec ceinturon de buffle jaune galonné comme l'habit ; bottes à l'écuyère ; éperons plaqués en argent.

Le harnachement de son cheval comporte une selle en velours blanc avec housse de velours cramoisi.

La charge de lieutenant de louveterie est, paraît-il, très demandée.

EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE. — Mme veuve Goujon, mercière, 93, Grande-Rue, à Lonjumeau, recevait, samedi soir, la visite d'un jeune homme de vingt et un ans, Georges Canivet, artilleur au 30e régiment, en garnison à Orléans.

La boutique était plongée dans l'obscurité et la mercière se plaignait de ce que l'appareil à acétylène qui lui servait à l'éclairer ne fonctionnât plus.

L'artilleur s'offrit immédiatement pour essayer de le réparer et, prenant une bougie, il s'approcha de l'appareil. Une formidable explosion se produisit tout à coup, le gaz acétylène ayant pris feu au contact de la flamme de la bougie.

Le malheureux artilleur fut projeté dans la boutique, la tête horriblement mutilée. Il fut transporté dans une pharmacie voisine, mais les soins qu'on lui prodigua furent inutiles et il mourut sans avoir repris connaissance.

Le parquet de Corbeil a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce terrible accident.

DRAME DANS UN ASILE D'ALIÉNÉS. — Ainsi que nous l'avons dit, le parquet de Tours s'est rendu samedi à l'asile d'aliénés afin de procéder à la reconstitution de la scène au cours de laquelle le malheureux Méchin a été étranglé.

Les cinq gardiens ont mimé la scène. Un agent de police figurait Méchin. Bien que quelques contradictions se soient produites dans les déclarations fournies par les gardiens au fur et à mesure de la reconstitution, il résulte maintenant de l'enquête qu'à aucun moment Méchin ne s'est débattu quand on a voulu lui mettre la camisole de force. C'est sans raison que les gardiens se sont acharnés contre lui.

La reconstitution de la scène de violences a fait connaître que les gardiens ont eu comme auxiliaire un pensionnaire de la maison ; mais ce dernier n'ayant joué qu'un rôle secondaire, et dément lui-même, étant irresponsable, il n'a pas été arrêté. Il se serait borné à tenir les jambes de Méchin sur l'ordre que lui en avait donné Redureau.

Le rôle de chacun des acteurs de cette affreuse scène est défini. Redureau, celui dont Méchin avait tiré la manche, a eu l'idée de mettre la camisole de force au malheureux, bien que celui-ci ne fût nullement en état de crise ; Berthelot a roulé son tablier de service, a fait à Méchin le « coup du père François » et l'a tenu pendant tout le drame ; Delung a frappé l'aliéné d'un violent coup de pied à la cuisse droite pendant que celui-ci gisait à terre ; Allanche a fait une lourde pression, d'abord avec sa main, ensuite avec son genou sur la nuque de Méchin et lui a porté au côté droit deux coups de clef qui ont produit des ecchymoses que les docteurs, chargés de l'autopsie, ont constatées.

INFORMATIONS DIVERSES

— *A la Sorbonne.* — M. Henry Michel, indisposé, ne pourra faire la leçon demain mardi.

— Le docteur Guinard est nommé chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.

— L' « Abri » qui s'occupe uniquement du loyer, voit en ce moment de nombreuses familles en détresse pour le 8. Les comités font appel à la générosité de tous pour mener à bien leur tâche. Les dons sont reçus par Mme Gompel, trésorière, au siège social, 3, quai Voltaire.

— Demain soir mardi, à huit heures et demie, à la Coopération des Idées (Université populaire, 157, faubourg Saint-Antoine), conférence contradictoire entre MM. Jacques Bonzon, avocat à la cour, et Francis Cyvoct, sous la présidence de M. Kownacki : Deux années d'action républicaine (1902-1903).

NÉCROLOGIE

Madame L. Wiener-Goetz nous prie d'annoncer la mort de son père, Monsieur S. Goetz, décédé à Turin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

LIVRES NOUVEAUX

Sur les hauts plateaux, roman par R.-H. DE VANDELBOURG, 1 vol., chez Plon-Nourrit

C'est des hauts plateaux algériens qu'il s'agit. Ce livre a fait sensation parmi les personnes qui suivent les choses de notre colonie, et il mérite de sortir de ce cercle restreint et d'être lu de quiconque s'intéresse au mouvement de notre littérature. Ce début éclatant révèle un romancier de grande envergure. Depuis *Au Soleil* de Maupassant, rien d'aussi remarquable n'a été publié sur notre Afrique. M. de Vanbelbourg est d'ailleurs très différent de son illustre devancier. Il excelle surtout dans la peinture des sentiments intérieurs de ses personnages et s'il y a chez lui aussi d'admirables paysages, c'est par leurs effets sur l'âme humaine plus que par l'expression directe et détaillée de leurs aspects qu'il sait les rendre.

Son sujet est d'une haute signification et il ne lui a pas été inférieur dans l'exécution. Dans l'histoire du créateur d'une ferme sur le plateau du Sersou, il a représenté toute l'Algérie contemporaine. Pierre Giraud devenu possesseur d'une petite fortune se sent mal à l'aise dans les cadres de la société de petits bourgeois où il a été élevé. Le besoin d'autre chose le pousse à s'expatrier. Le hasard d'une relation le dirige vers l'Algérie. Une autre circonstance fortuite l'amène au Sersou. Il n'a aucune compétence agricole, et même beaucoup moins d'aptitudes qu'il ne le croit, mais l'envie d'être grand propriétaire le séduit. Il achète et le voilà pris pour le reste de sa vie, rivé à la solitude. Ses fautes commencent par le réduire à la gêne, il est obligé d'appeler son frère resté en France à son secours. Et le frère vient s'enliser à son tour dans l'entreprise qu'ils ne pourront plus quitter. Ils luttent longuement, à la fois désespérés de se sentir comme prisonniers de leur ferme et soutenus par la beauté qu'il y a dans toute grande création et qu'ils sentent obscurément. A la fin ils réussissent. Alors Pierre essaie d'épouser une jeune fille qu'il a connue dans ses visites à Alger. Mais il retrouve là une petite société bourgeoise aussi médiocre que celle qu'il avait connue en France. On y vit entre commerçants et fonctionnaires dans l'ignorance et le mépris de ces défricheurs qui transforment l'Algérie et qui sont son honneur. La jeune fille s'épouvante à l'idée d'aller résider dans le pays sauvage. D'autre part Pierre se sent incapable de reprendre la vie mesquine de la ville. Et malgré son profond amour, le mariage ne peut se faire. Drame aussi poignant que simple qui expose un des plus grands obstacles auxquels se heurte la colonisation française : la difficulté de constituer une famille.

Ce qu'il y a d'incertitude et d'imprudence chez le colon qui débarque, les maladresses du début, la lente prise de possession du colon par ce qu'on appelle le bled, le pays arabe, l'impossibilité de revenir à une autre quand on a goûté à cette vie large et en un sens héroïque, le contraste de ces deux mondes, le monde urbain qui vit sur le bord de la mer sans rien savoir des quatre millions d'Arabes qu'il a derrière lui, et le monde rural de l'intérieur, les fonctionnaires algériens, les indigènes, les juifs, tout est décrit avec une puissance et une vérité qui ont fait le succès immédiat du livre parmi ceux qui connaissent l'Algérie. Mais il n'est pas besoin d'avoir passé la Méditerranée pour le goûter. Il n'est point de lecteur qui ne sera charmé de l'esprit large, juste, profondément sérieux avec lequel M. de Vandelbourg étudie les hommes, et de l'intimité de vie que donne à ses personnages une faculté de soutenir un caractère à travers une multitude de petits détails exacts qui rappelle l'art de Tolstoï.

Mouley Ismaïl et Jacques II, une apologie de l'Islam par le comte HENRY DE CASTRIES, 1 vol.-8° chez Leroux.

M. de Castries qui prépare une histoire du Maroc, ouvrage qui nous manque, et que les chapitres qu'il a déjà donnés dans les revues font vivement désirer, a découvert dans les archives du ministère des affaires étrangères un document des plus singuliers et d'un haut intérêt. Ce n'est rien moins qu'une très longue lettre, ou plutôt un mémoire adressé par le sultan du Maroc Mouley Ismaïl au roi d'Angleterre détrôné Jacques II réfugié à la cour de Louis XIV, pour essayer de le convertir à l'Islam et pour lui proposer subsidiairement une alliance.

Mouley Ismaïl a été jadis célèbre en France pour avoir demandé en mariage une princesse de Conti, et il est resté légendaire parmi les musulmans d'Afrique comme le type accompli du grand sultan. Il a régné cinquante-cinq ans. Il était intelligent, ingénieux, cruel et d'une activité prodigieuse. Il réunit jusqu'à deux mille femmes dans son harem, et les chroniqueurs arabes prétendent qu'il eut sept cents fils ; quant à ses filles, on n'en sut jamais le nombre. Il fut un grand bâtisseur. Croyant fanatique, il se plaisait aux controverses religieuses. La lettre à Jacques II est donc très probablement son œuvre personnelle. Il y a accumulé toutes les raisons par lesquelles les musulmans se persuadent que leur religion est meilleure que la religion chrétienne, et c'est ce qui en fait pour la connaissance de l'apologétique musulmane, de la façon de raisonner toute scolastique des docteurs musulmans, et des sentiments de supériorité qui rend l'Islam imperméable aux influences étrangères, un témoignage inestimable.

M. de Castries publie le texte arabe. Il y a joint une traduction française et il a accompagné le tout d'un commentaire dans lequel il rappelle ce qu'étaient Mouley Ismaïl et Jacques II.

Précis d'accouchement, par les docteurs L. DUBRISAY et C. JEANNIN (Paris, F.-R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois), 1 volume avec 113 figures.

Forts de la grande expérience qu'ils ont acquise au cours de leurs longues fonctions de chefs de clinique à la Faculté de médecine de Paris, les docteurs Dubrisay et Jeannin se sont appliqués, dans le travail qu'ils offrent aujourd'hui au public médical — à l'étudiant en médecine comme au praticien de la ville et de la campagne — à faire un exposé clair, net et précis des problèmes courants de la science obstétricale.

C'est dire qu'ils ont éliminé de leur étude, de parti pris, toutes les discussions purement théoriques, pour s'en tenir à la simple description de faits et à l'exposé des méthodes opératoires habituelles ou d'intervention extraordinaire en certains cas.

Les docteurs Dubrisay et Jeannin ont pleinement réussi dans leur tâche et leur travail constitue indéniablement, sous sa forme restreinte, à la fois le guide le plus précis, le plus complet, pour celui qui désire s'instruire, et le momento le plus précieux, pour le clinicien qui a besoin d'élucider, sans se noyer dans les développements des traités didactiques, un point quelconque de l'obstétrique.

Leur étude est divisée en deux parties : la première a trait à l'état puerpéral physiologique : grossesse normale, accouchement, suites, etc. Elle répond à toutes les questions.

La seconde se rapporte à l'état puerpéral pathologique, qu'il s'agisse des maladies communes à ces trois stades ou des affections propres à chaque état.

Les auteurs passent en revue ces maladies, l'une après l'autre, et pour chacune d'elles nous font nettement connaître les idées et les opinions en la matière des maîtres français et étrangers.

On peut dire qu'avec eux tout devient clair et se précise nettement.

C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que leur étude si nette et si complète sur les divers cas de *dystocie* fixe lumineusement dans l'esprit de chacun l'histoire et le tableau de ces malformations qui jouent, on le sait, un rôle si prépondérant dans cette pathologie spéciale et dans la technique de la science de l'accouchement.

LIBRAIRIE

L'ALMANACH DE LA PAIX

Pour la seizième fois, l'**Almanach de la Paix** vient de paraître aux bureaux de *la Paix par le Droit* (10, rue Monjardin, Nîmes). Des études sur les guerres, les arbitrages, le mouvement pacifique de l'année écoulée, se mêlent à des articles de MM. d'Estournelles de Constant, Fr. Passy, Ch. Richet, Lucien Le Foyer, J. Dumas, Ch. Gide, etc. L'**Almanach de la Paix**, par son bon marché (20 cent.) est l'instrument de propagande populaire de l'arbitrage international.

LES PALMES ACADÉMIQUES

L'*Officiel* publie, ce matin, les nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie, faites à l'occasion du 1er janvier.

Officiers de l'instruction publique

MM. Abadie, instituteur en retraite à Montgaillard. Ahetz-Etchebert, délégué cantonal à Saint-Jean-de-Luz. Alicot, chef de musique au 2e génie. Alirot, médecin du lycée de jeunes filles au Puy. Allain, substitut du procureur général à Besançon. Allineaud, maire de Rouillac. Amadieu, chef d'institution à Paris. Amirault, maire de Mouterre.

Amouroux, avocat à Paris. Amyot, professeur à l'école d'art décoratif de Nice. Andrès, professeur de musique à Paris. Ardail, graveur à Paris. Arnault, homme de lettres à Paris. Arragon, médecin-major au 163e d'infanterie. Artigues, publiciste à Paris. Aubrun, receveur des hospices d'Issoudun. Augis employé au ministère de l'instruction publique. Aureau, délégué cantonal à Saint-Maur-les-Fossés. Aurengue, architecte à Paris. Austruy, publiciste à Paris.

Bachimont, compositeur de musique à Paris. Badin, sculpteur à Levallois-Perret. Baer (Gil), dessinateur à Paris. Baggers, artiste à l'Opéra-Comique. Baignères, ingénieur à Paris. Bailly, publiciste à Paris. Bailly, secrétaire adjoint de la société nationale des beaux-arts. Bajeux, délégué cantonal à Ecaillon. Baltet, délégué cantonal à Troyes. Barat, conseiller d'arrondissement à Suèvres. Barbier-Durozier, délégué cantonal à Saint-Marcellin. Barillé, pharmacien à l'hôpital Saint-Martin. Barincou, receveur municipal à Neuilly. Baritaud, conseiller municipal à Agen. Barral, inspecteur du travail à Lyon. Barré, publiciste à Paris. Mme Barthe-Banderali, professeur de musique à Paris. Barthélemy, professeur de musique à Paris. Bassereau, juge de paix de Collobrières. Bassignot, conseiller de préfecture à Auxerre. Batcave, receveur des finances à Ambert. Batilliat, homme de lettres à Versailles.

Bayle, maire de Châteaugay. Beauzier, délégué cantonal du 10e arrondissement. Béchade, sous-préfet de Saint-Flour. Becq-Rouger, architecte-voyer de la ville de Tours. Mme Bel, explorateur. Bellemanière, ancien chef d'institution à Paris. Belouët, facteur de pianos à Paris. Bensliman Belkacem ben Saïd, adjoint du douar Amalou à Seddouk. Berdin, maire de Pont-Sainte-Maxence. Bérenger, vice-président de l'université populaire à Marseille. Bergé, procureur de la République à Marmande. Bergon, rapporteur près les comités des édifices diocésains. Bermond, maire de Valbonne. Berny, inspecteur du service des enfants assistés à Melun.

Bert, administrateur des eaux et forêts. Berthelot, commissaire de police à Paris. Bertrand, publiciste à Marennes. Bessières, de la Fédération des sociétés régimentaires à Paris. Bétrine, professeur libre à Paris. Beurnaux, receveur des finances à Pontarlier. Bigeon, avocat à Paris. Mme Binot, administrateur de l'hôpital de l'Association des dames françaises à Paris. Blache, membre de l'Académie de médecine. Blanc, expert-comptable au tribunal de la Seine. Blanchot, architecte-voyer à Tlemcen. Bléreau, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Bloch, médecin du dispensaire du 3e arr. Bloch (Moïse dit Maurice), médecin à Paris. Bloch (Oscar), professeur libre à Paris.

Boissicat, économe à l'institution des jeunes aveugles à Charenton. Boivin, juge de paix à Dunkerque. Boland, publiciste à Paris. Bonnaffé, publiciste à Paris. De Bonnemains, membre de la Société de législation comparée. Bonnet, employé au ministère de la justice.

Bonny, expert joaillier à Paris. Bordes, sous-préfet de Céret. Borgella, président du tribunal de Sancerre. Bossion, médecin de colonisation à Saint-Arnaud. Boucard, juge suppléant, chargé de l'instruction au tribunal de la Seine. Bouché, architecte à Paris. Bou chez, lieutenant-colonel, commandant militaire de l'Elysée. Bourgarel, publiciste à Paris. Mme Bourgeois, professeur de musique à Paris. Bourgeois, délégué cantonal du 3e arr. Bourgeois, architecte à Poissy. Bourgeon, avocat général à Poitiers. Bourrelier, adjoint au maire du 6e arr. Bousquet, médecin à Rodez. Bréard, membre de la caisse des écoles du 4e arr. Bressolles, publiciste à Paris. Bretenaker, délégué cantonal à Châlons-sur-Marne. Bretonnière, ancien instituteur à Paris. Briand, conservateur du musée de Château-Gontier. Brieu, administrateur de la caisse d'épargne du 12e arr. Broussan, directeur des théâtres municipaux de Lyon. Brunet, publiciste à Paris. Brunier, maire de Caluire. Buret, médecin à Paris. Burlot, médecin à Marseille. Bury, architecte à Paris. Busser, compositeur de musique à Paris.

Cabanès, pharmacien à Paris. Cabaret, délégué cantonal à Dourdan. Cahen, publiciste à Paris. Caille, publiciste à Paris. Calas, pasteur protestant à Saint-Martin-de-Ré. Campagnole, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur. Camus, à Margny-les-Compiègne. Candiani, publiciste à Paris. Capdeville, président du conseil d'arrondissement à Alfortville. Capra, président de la chambre syndicale des fourreurs à Paris. Cartes, professeur à l'école de musique de Montpellier. Carnoy, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Caron, médecin au Havre. Carpentier d'Agneau, auteur dramatique à Paris. Cartier, délégué cantonal à Pontoise. Cassedebat, médecin-major au 23e d'artillerie. Cayeux, sous-chef de bureau à l'administration centrale des postes. Cayron, peintre à Paris. Chadenier, préfet du Loiret. Chaintreuil, employé au ministère de l'instruction publique.

Chamai, juge de paix à la Rochette. Champion, architecte voyer en chef de Paris. Chandelier, chef de division à la préfecture de Rouen. Chapelle, v.-p. de la chambre syndicale du cycle. Charpentier, contrôleur général des prisons de la Seine. Chartier, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Chassaigne de Néronde, conservateur des musées de Paris. Chastelain, sous-caissier payeur central au ministère des finances. Chastellet, sous-chef de bureau au ministère des finances. Chatelain, maire de Sigournais. Mme Chatrousse, professeur de dessin à Paris. Chomel, chef de bureau au ministère de la justice. Chaumont, graveur à Paris. Chavane, médecin à Paris.

Cherbonneau, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Chize, ancien receveur des finances à Lapalisse. Chopinet, maire de Crépy. Mme Chrétien-Vaguet, de l'Opéra. Christen, adjoint au maire du 3e ar. Christian, avocat à Boulogne-sur-Seine. Claude, maire de Clans. Ciret, éditeur à Paris. Claine, secrétaire de la sous-préfecture de Verdun. Clère, professeur à l'Union française de la jeunesse. Clugnet, directeur de la manufacture des tabacs de Châtellerault. Colonna, publiciste à Paris. Conard, sous-chef de bureau au ministère des travaux publics. Cordevant, professeur honoraire à Soissons. Cordier, chef de bataillon des sapeurs-pompiers de Paris. Cougny, directeur de l'Ecole des arts appliqués à l'industrie à Bourges. Coulern, procureur de la République à Pontarlier. Courau, architecte à Agen. Courcier, contrôleur chef à la Comédie-Française. Cousin, receveur honoraire de l'hospice civil de Marseille. Coutian, professeur honoraire à Toulouse. Creste, directeur de l'école de musique à Digne. Crosbie, graveur à Paris. Cruchet, maire de Carrières-Saint-Denis. Cueille, photograveur à Paris. Cuminal, rédacteur à la préfecture de la Seine à Paris.

Dablin, directeur de l'école des arts industriels de Saint-Etienne. Daniel, médecin à Paris. Danjon, employé au ministère de l'instruction publique. Docteur Danlos, maire de Montmartin-sur-Mer. Dantin, peintre à Paris. Mme Danville, auteur dramatique à Paris. Darey, peintre à Royan. Daubrée, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur. Dauly, chef du cabinet du président du Conseil municipal de Paris. Davin de Champclos, sous-chef de bureau à la mairie du 1er arr. Déandé-de-Luigné, lieutenant-colonel au 20e dragons. Mme Debillemont, professeur de musique à Paris. Debray, conseiller municipal à Poissy. Decamp, attaché à la Banque de France à Paris. Decharme, sous-préfet d'Ambert. Décory, commis des magasins de la guerre à Marseille. Degand, receveur municipal à Nogent-sur-Seine. Delabrousse, rédacteur au ministère de l'instruction publique.

Delacroix, adjoint au maire de Chartres. Delarbre, adjoint au maire du 7e arr. Delassaussois, ancien commis des archives nationales. Delerue, compositeur de musique à Asnières. Delrue, professeur à l'école des beaux-arts d'Arras. Demonceaux, professeur libre à Paris. Denieau, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Denis, secrétaire de la mairie de Montignac. Denise, rédacteur au ministère des finances. Denizot, publiciste à Paris. Depay, publiciste à Paris. Descloux, professeur à l'école militaire des Andelys. Desprats, conseiller de préfecture du Lot. Desrivières, peintre à Paris. Détourbe, medecin à Paris. Devred, peintre décorateur de la Comédie-Française. Didion, maire de Muzeray. Docher, maire du Crest.

Georges Docquois, auteur dramatique à Paris. Domergue, chef d'orchestre à Paris. Dourel dit Roydel, auteur dramatique à Paris. Draveny, secrétaire de la mairie de Reims. Drivon, peintre à Paris. Duard, artiste dramatique à Paris. Mme Dubos-Bourdon, peintre à Beauvais. Duc, artiste lyrique à Paris. Mme Ducatez-Lévy, professeur de musique à Paris. Duceux, maire de Saint-Dié. Le général de division Duchesne.

Mlle Dudouit, professeur libre à Paris. Dufaur, délégué cantonal à Valence-d'Agen. Georges Dufresne, compositeur de musique à Paris. Dugardin, pharmacien à Valenciennes. Mlle Camille Duguet, publiciste à Paris. Dujarric, éditeur à Paris. Dumouthiers, pharmacien de la Chambre des députés. Dupont, maire de Saint-Loup-sur-Semouze. Dupré, chef de service au Sénat. Durand, professeur honoraire au Cateau. Durand, maire de Preuilly-sur-Claise. Durand, contrôleur à la Sûreté générale. Durel, architecte à Reignier. Duroyon, maire à Chiry-Ourscamps. Dutertre, chef de bureau à la préfecture de la Seine.

Eddy, secrétaire particul